

En 2011, en France, la dépense par élève ou étudiant s'élève à 8 250 euros tous financeurs confondus. En dépense cumulée, une scolarité complète de la maternelle au master, sans redoublement ou sans raccourcissement de cycle, soit une durée de vingt ans, reviendrait à 168 300 euros, se répartissant entre le primaire (28 %), le secondaire (40 %) et l'enseignement supérieur (32 %). En 2009, comparativement à la moyenne de l'OCDE, la France dépense 19 % de plus pour un élève pendant la durée des études secondaires, nettement moins pour le primaire (- 30 %), et se situe dans la moyenne pour l'enseignement supérieur. En 2009, au niveau national, l'État participe à hauteur de 60 % de la dépense moyenne quand les collectivités territoriales en financent près de 25 %. Au niveau de l'OCDE, contrairement à la France, ce sont les collectivités territoriales qui financent la plus grande partie de la dépense moyenne en 2009 (49 %), l'État central n'en finançant que 35 %.

La dépense par élève ou étudiant en France et dans l'OCDE

En 2011, en France, la dépense intérieure d'éducation (DIE)¹ pour la formation initiale est estimée à près de 124,6 milliards d'euros, ce qui correspond à un effort de la collectivité nationale pour chaque élève ou étudiant de 8 250 euros.

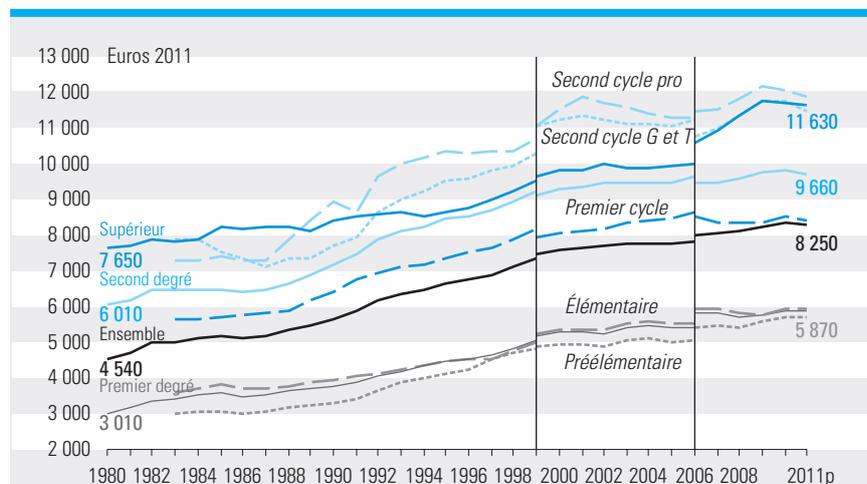
Une dépense moyenne annuelle multipliée par 1,75 en trente et un ans

De 1980 à 2011, le coût moyen d'un élève ou d'un étudiant a été globalement multiplié par 1,75² (graphique 1). Il a augmenté à tous les niveaux, le coefficient multiplicateur étant de 1,78 dans le premier degré, 1,65 dans le second degré et 1,42 dans l'enseignement supérieur.

1. Voir encadré « Sources, définitions et méthodologie » p. 8 et Note d'Information 12.17, « Coût de l'éducation en 2011 », novembre 2012.

2. Compte tenu de deux ruptures de série dues en 1999 à la rénovation du compte et en 2006 à la modification des règles budgétaires et comptables de l'État (Lolf).

GRAPHIQUE 1 – Évolution de la dépense moyenne par élève ou étudiant aux prix 2011 (1980-2011p)
France métropolitaine + DOM



Ce graphique présente deux ruptures de série : en 1999, rénovation du Compte de l'éducation (France métropolitaine + DOM); en 2006, modification des règles budgétaires et comptables de l'État (Lolf).
p : provisoire.

Sources : MEN-MESR-DEPP - Compte de l'éducation

TABLEAU 1 – Évolution annuelle moyenne dans le premier degré (en %)

Premier degré	1980-2002	2002-2011
Effectifs	- 0,2	0,2
DIE totale	2,3	0,8
Dépense moyenne	2,4	0,6

Sources : MEN-MESR-DEPP - Compte de l'éducation

Selon les niveaux, on note des profils d'évolution différents qui tiennent à des progressions contrastées, à la fois de la DIE et des effectifs scolarisés.

Dans le primaire³, deux sous-périodes peuvent être ainsi distinguées (*tableau 1*). La première, de 1980 à 2002, affiche une baisse quasi-continue des effectifs et, en sens inverse, une augmentation soutenue de la DIE, aboutissant à une forte progression de la dépense par élève de 69 %, soit 2,4 % en moyenne par an. La réforme du statut des enseignants du premier degré avec la création du corps des professeurs des écoles, l'instauration des IUFM (1990) ainsi que la mise en place des emplois-jeunes au sein de l'éducation nationale (1997), expliquent principalement cette progression. La seconde période, de 2002 à 2011, est marquée en revanche par une légère progression des effectifs du fait de la remontée de la natalité à partir du milieu des années 1990 (entraînant une hausse de la population scolaire du primaire à partir de 2003), alors que la progression de la DIE ralentit nettement. En conséquence, la dépense par élève n'augmente plus que faiblement au cours de cette période, d'environ 0,6 % par an.

Dans le secondaire, trois sous-périodes peuvent être définies (*tableau 2*). De 1980 à 1994, les effectifs augmentent de près de 1 % par an, essentiellement dans le second cycle général et technologique. La DIE croît aussi rapidement sous l'effet des mesures statutaires et salariales (revalorisation de la rémunération des enseignants en 1989, résorption de l'auxiliaire à partir de 1986 avec la loi « Le Pors ») et de l'Acte 1 de la décentralisation (transfert des compétences vers les régions et les départements à partir de 1986 dans le domaine des investissements des établissements du second degré,

TABLEAU 2 – Évolution annuelle moyenne dans le second degré (en %)

Second degré	1980-1994	1994-2009	2009-2011
Effectifs	1,0	- 0,5	0,1
DIE totale	3,2	0,8	- 0,3
Dépense moyenne	2,3	1,3	- 0,4

Sources : MEN-MESR-DEPP - Compte de l'éducation

transformés en établissements publics locaux d'enseignement [EPL]). Ces causes se combinent pour entraîner une progression importante de la dépense par élève, + 37 % en quatorze ans, soit 2,3 % en moyenne par an. Ensuite, de 1994 à 2009, les effectifs baissent et la tendance à la hausse de la DIE faiblit. Il en résulte un ralentissement de la progression de la dépense par élève, qui n'est plus que de 1,3 % par an. Enfin, entre 2009 et 2011, les effectifs se stabilisent, alors que la DIE recule légèrement. Dès lors, la dépense par élève diminue de 0,4 % par an. La baisse du nombre de postes, due au remplacement partiel des départs à la retraite, explique pour partie la stabilisation de la dépense.

TABLEAU 3 – Évolution annuelle moyenne dans le supérieur (en %)

Supérieur	1980-1995	1995-2006	2006-2009	2009-2011
Effectifs	3,3	0,2	0,0	1,7
DIE totale	4,2	1,4	3,6	1,3
Dépense moyenne	0,8	1,2	3,5	- 0,4

Sources : MEN-MESR-DEPP - Compte de l'éducation

Dans le supérieur, l'évolution de la dépense par étudiant peut être découpée en quatre phases (*tableau 3*). Tout d'abord, de 1980 à 1995, les effectifs croissent fortement, de 63 %, absorbant la majeure partie de la progression, pourtant importante, de la DIE (84 % en quinze ans, soit 4,2 % par an). Dans ce contexte, la dépense par étudiant n'augmente que modérément, de 0,8 % par an. La deuxième phase, de 1995 à 2006, connaît un ralentissement à la fois de la progression de la DIE et surtout de la croissance des effectifs, entraînant une hausse plus marquée de la dépense par étudiant, de 1,2 % par an. Au cours de la troisième phase, de 2006 à 2009, la hausse s'accroît encore pour atteindre 3,5 % par an. La stagnation des effectifs, couplée à l'augmentation significative du budget alloué à l'enseignement supérieur, participe alors au rééquilibrage de la dépense entre enseignements secondaire et supérieur. Enfin, depuis 2009, les effectifs d'étudiants

progressent à nouveau, et à un rythme supérieur à celui de la DIE ; la dépense moyenne baisse ainsi de 0,4 % par an, comme dans le second degré.

De l'élève de maternelle à l'étudiant : la dépense moyenne en hausse...

Dans l'enseignement scolaire, le coût moyen augmente avec le niveau d'enseignement. En 2011, il varie de 5 670 euros en préélémentaire à 11 470 euros pour le second cycle général et technologique, et à 11 840 euros pour le second cycle professionnel. Le supérieur, avec 11 630 euros, est maintenant équivalent au second cycle général et technologique après avoir été longtemps à un niveau moins élevé (de 1992 à 2006).

En 2011, quand la nation dépense 100 euros pour un élève de l'élémentaire, elle consacre 96 euros pour un élève du préélémentaire, mais 141 euros pour un collégien, 196 euros pour un lycéen et 197 euros pour un étudiant. Notons néanmoins qu'un étudiant dans une filière post-baccalauréat implantée en lycée (STS ou CPGE) équivaut à un effort de 239 euros, quand un étudiant en université représente un effort de 182 euros.

... et avec une part de financement de l'État croissante

En financement final⁴, c'est-à-dire après transfert, en particulier des bourses de l'État vers les ménages, l'État reste le premier financeur quel que soit le niveau d'enseignement (*graphique 2*). Sa participation augmente avec le niveau, passant de 48,7 % pour un écolier du préélémentaire à 65,1 % pour un étudiant.

À l'inverse, la participation des collectivités territoriales diminue quand le niveau d'enseignement augmente, exception faite pour un lycéen. Pour un élève de préélémentaire, elle s'élève à 43,7 %, provenant essentiellement des communes, et pour un étudiant du supérieur à 8,7 %. Cependant, pour un lycéen, l'effort des collectivités territoriales, principalement des régions, se situe autour de 23 %.

La participation des autres financeurs (ménages, entreprises, autres organismes publics, Union européenne) s'échelonne de 7,6 % en préélémentaire jusqu'à 26,2 %

³. Dans le compte de l'éducation, le primaire comprend le cycle préélémentaire et le cycle élémentaire.

⁴. Voir encadré « Sources, définitions et méthodologie » p. 8.

pour le supérieur. Ce dernier niveau implique un effort des ménages plus important (en particulier au travers des frais de scolarité et des livres) et reçoit davantage des entreprises⁵. Dans le second cycle professionnel, la participation des ménages est un peu moins élevée que pour le second cycle général et technologique, essentiellement du fait d'une moindre dépense au titre des leçons particulières.

Depuis 2000, les collectivités territoriales augmentent leur participation à tous les niveaux sans exception. En particulier, pour un lycéen, la contribution des régions a ainsi doublé, principalement du fait des mesures de décentralisation dans la gestion des ex-personnels techniques, ouvriers et de services (TOS) à partir de 2006 ainsi que de la prise en charge progressive du coût des manuels scolaires à compter de 2003.

Une dépense théorique de 114 460 euros pour atteindre le niveau du baccalauréat général ou technologique

Atteindre le baccalauréat général et technologique en quinze ans représente une dépense cumulée de 114 460 euros, le baccalauréat professionnel en quinze ans (*cf. infra*) de 115 490 euros, le BTS en dix-sept ans de 141 950 euros et la licence en dix-huit ans de 146 760 euros⁶ (*graphique 3*).

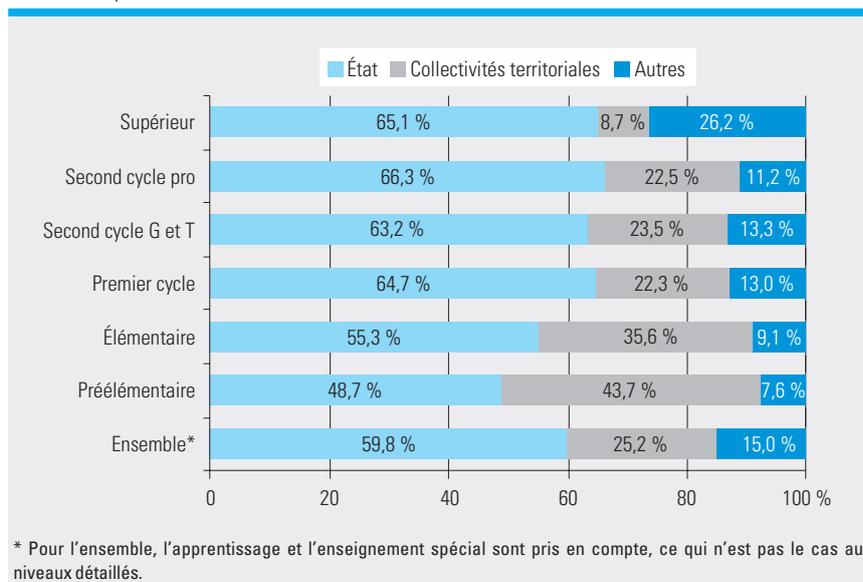
À un niveau plus détaillé, le coût de la scolarité d'un élève jusqu'au baccalauréat général et technologique se répartit entre 46 600 euros pour l'enseignement primaire (41 %) et 67 900 euros pour l'enseignement secondaire (59 %), ce dernier étant composé de quatre années de premier cycle et de trois années de second cycle.

Depuis la réforme de la voie professionnelle, généralisée à partir de 2009, le coût d'un baccalauréat professionnel est à peine supérieur à celui d'un baccalauréat général et technologique. Le coût d'une licence (en trois ans) est légèrement supérieur à celui d'un BTS (en deux ans) ou bien de deux années en CPGE.

Les vingt années nécessaires pour atteindre le niveau master sans redoublement représenteraient 168 300 euros pour la

GRAPHIQUE 2 – Répartition du coût moyen par financeur final pour chaque niveau en 2011 (hors apprentissage et enseignement spécial*) (données provisoires)

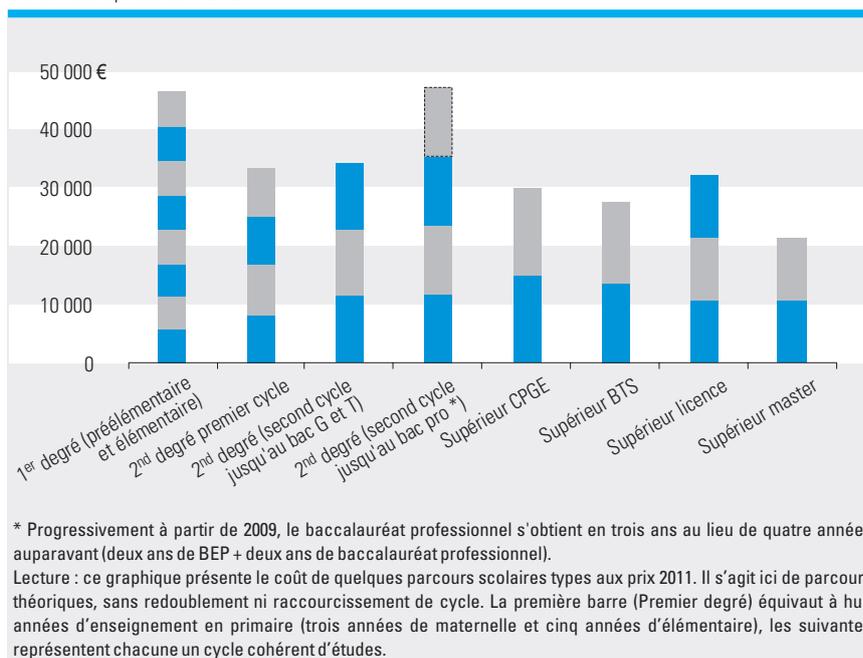
France métropolitaine + DOM



Sources : MEN-MESR-DEPP - Compte de l'éducation

GRAPHIQUE 3 – Dépenses cumulée pour quelques parcours scolaires types en 2011 (aux prix 2011) (données provisoires)

France métropolitaine + DOM



Sources : MEN-MESR-DEPP - Compte de l'éducation

collectivité nationale, se répartissant entre le primaire (28 %), le secondaire (40 %) et l'enseignement supérieur (32 %).

La question des dépenses moyennes cumulées sur des cycles complets de formation peut être appréhendée sous l'angle des comparaisons internationales. Dans ce cadre, les dépenses des établissements d'enseignement par élève cumulées sur la durée des études selon le niveau d'enseignement

dépendent à la fois des écarts entre pays quant aux coûts moyens annuels par niveau de formation et des différences relatives à la durée des cycles considérés.

⁵ Impôt exonérateur de la taxe d'apprentissage et prestations de formation continue.

⁶ Ces dépenses cumulées sont des coûts « instantanés », appliquant pour chaque niveau considéré les dépenses observées en 2011, et non les montants qui auraient été obtenus longitudinalement l'année effective où se situait alors l'élève terminant un cycle en 2011.

La dépense moyenne pour un parcours complet « primaire-secondaire » dans la moyenne de l'OCDE

En termes de durée des scolarités, le parcours des études primaires⁷ et secondaires des pays retenus correspond très majoritairement à la scolarité obligatoire : elle varie de onze ans pour les Pays-Bas à treize ans pour la Norvège. En France, cette durée de parcours est de douze ans, soit légèrement moins que pour la moyenne des pays de l'OCDE (12,4 ans). Pour la majorité des pays sélectionnés, la durée du parcours des études est répartie de manière assez équivalente entre le primaire et le secondaire (environ six ans pour chaque cycle d'enseignement). Toutefois, dans quelques pays, les études secondaires durent beaucoup plus longtemps que les études primaires : en Allemagne (quatre ans pour le primaire, neuf ans pour le secondaire), en Italie (cinq ans et huit ans), et dans une moindre mesure en France (cinq ans et sept ans). Une fois connues ces différences de durée de scolarité, il apparaît que le coût d'un parcours du primaire au secondaire s'établit en 2009 à 107 095 \$PPA pour la moyenne des pays de l'OCDE. La Norvège (165 297 \$PPA), le Danemark (144 299 \$PPA) et les États-Unis (142 013 \$PPA) sont les trois pays pour lesquels le coût de ce parcours est le plus élevé (*graphique 4*). La France (106 739 \$PPA) se place entre les Pays-Bas et l'Allemagne, dans une zone proche de la moyenne de l'OCDE. En fin de classement, on retrouve la Corée du Sud (96 455 \$PPA), qui dépense environ 40 % de moins que la Norvège.

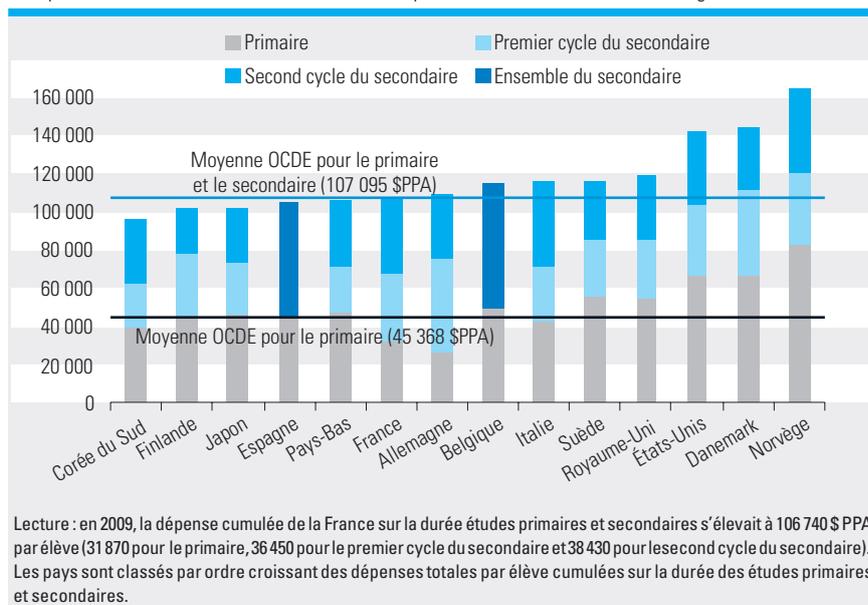
La France dépense plus que la moyenne pour un parcours d'études secondaires...

Les dépenses cumulées par élève sur la durée des études secondaires s'échelonnent en 2009 entre 82 642 \$PPA pour l'Allemagne et 55 535 \$PPA pour le Japon,

7. Pour les comparaisons internationales, le primaire est défini selon la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 1997 ; il correspond au cycle élémentaire en France.

GRAPHIQUE 4 – Dépenses cumulées par élève des établissements d'enseignement sur la durée théorique des études primaires et secondaires en 2009

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement



Source : OCDE, Regards sur l'Éducation 2012

soit un rapport de 1,5 entre ces pays extrêmes. En moyenne, pour l'OCDE, ces dépenses s'établissent à 63 163 \$PPA. Avec une dépense cumulée supérieure de 19 % à la moyenne de l'OCDE, la France (74 874 \$PPA) figure parmi les pays qui dépensent le plus pour la scolarité d'un élève du secondaire, après l'Allemagne (82 642 \$PPA), la Norvège (82 464 \$PPA), le Danemark (77 302 \$PPA) et les États-Unis (75 360 \$PPA). Parmi les pays dépensant moins que la moyenne de l'OCDE, se trouvent le Japon (- 12 %), la Corée du Sud (- 11 %) et la Finlande (- 8 %).

... mais moins que la moyenne pour un parcours d'études primaires...

Les dépenses cumulées sur la durée des études d'un élève de primaire s'échelonnent en 2009 de 82 833 \$PPA pour la Norvège à 26 476 \$PPA pour l'Allemagne, et s'établissent à 45 368 \$PPA pour l'ensemble des pays de l'OCDE. L'écart entre les pays représentés est beaucoup plus important que pour un élève du secondaire (rapport de 3,1 contre 1,5). La Norvège se distingue nettement de la tête de distribution (+ 54 % au-dessus de la moyenne de l'OCDE) ; de même, en fin de distribution, l'Allemagne se détache des autres pays (- 42 % en dessous de la moyenne de l'OCDE). Avec 31 866 \$PPA, la France

se situe sensiblement en dessous de la moyenne de l'OCDE (- 30 %).

... et se situe dans la moyenne pour le supérieur

La durée moyenne des études supérieures dans les pays représentés s'échelonne de 2,99 ans (Belgique) à 5,19 ans (Danemark) ; et s'établit à 3,97 ans pour la moyenne des pays de l'OCDE. En France, la durée des études supérieures (4,02) se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE.

Les dépenses cumulées par étudiant (*voir encadré « Sources, définitions et méthodologie » p. 8*) sur la durée des études supérieures s'échelonnent entre 96 230 \$PPA pour le Danemark et 32 630 \$PPA pour la Corée du Sud, soit un rapport de 2,9 (*graphique 5*). En tête de classement, figurent le Danemark, la Suède et les Pays-Bas, qui dépensent plus de 89 000 \$PPA pour le parcours d'un étudiant. La France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE (59 836 \$PPA), avec une dépense moyenne de 58 860 \$PPA. En fin de classement, on retrouve la Belgique et la Corée du Sud (respectivement - 22 % et - 45 % en dessous de la moyenne de l'OCDE).

Au niveau de l'OCDE, 26 % des jeunes de 20-29 ans poursuivent des études supérieures. La relation entre le niveau des dépenses cumulées et le taux de scolarisation des 20-29 ans n'est pas nécessairement

linéaire. En Belgique et en Corée du Sud, le taux d'accès à une filière supérieure courte est important, ce qui explique la combinaison d'un taux de scolarisation élevé des 20-29 ans (environ 30 %) et d'un niveau de dépense cumulée inférieur à la moyenne. À l'inverse, au Royaume-Uni, le taux de scolarisation des 20-29 ans est plus faible que la moyenne (17 %) mais le niveau de dépenses cumulées est l'un des plus importants. En France, le taux de scolarisation des 20-29 ans est inférieur à la moyenne de l'OCDE (19,2 %), et le niveau des dépenses cumulées sur la durée des études supérieures est également inférieur à la moyenne, avec cependant un faible écart.

En France, comme pour l'OCDE, le coût des études secondaires est le plus élevé

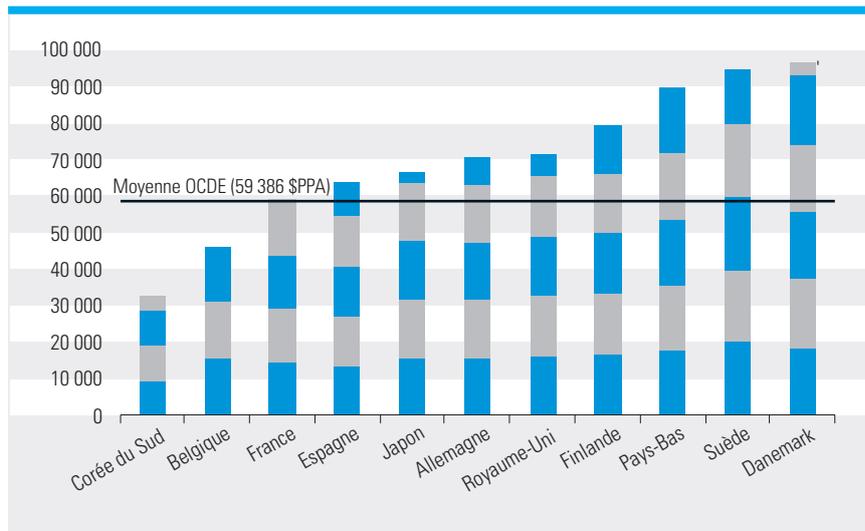
En moyenne, pour les pays de l'OCDE, les dépenses cumulées par élève sur toute la scolarité de l'enseignement secondaire sont les plus élevées (39 % de plus que les études primaires). Viennent ensuite celles de l'enseignement supérieur (31 % de plus que les études primaires) (*graphique 6*). Cette hiérarchie du coût des études (primaires-supérieures-secondaires) est particulièrement observée en France et en Allemagne où les dépenses cumulées par élève du secondaire sont importantes. Dans la majorité des autres pays de l'OCDE, les dépenses cumulées par élève ou étudiant croissent avec le niveau d'enseignement.

La France et l'Allemagne dépensent deux à trois fois plus pour un élève dans le secondaire que dans le primaire

Hormis en Norvège, où le coût global des études pour un élève de primaire ou de secondaire est sensiblement le même, dans tous les pays de l'OCDE la scolarité d'un élève du secondaire est plus coûteuse que pour un élève du primaire (indices supérieurs à 100). Dans les pays où les études secondaires durent plus longtemps (deux ans ou plus) que les études primaires, le rapport entre les dépenses cumulées pour les deux niveaux d'études considérés est particulièrement important. Ainsi, l'Allemagne et la France se distinguent

GRAPHIQUE 5 – Dépenses cumulées par étudiant des établissements d'enseignement sur la durée moyenne des études supérieures en 2009

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le type de programme



Lecture : chaque délimitation de la barre représente le montant des dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant. Le nombre total de délimitations représente la durée moyenne d'études dans le supérieur dans chaque pays. En 2009, la dépense cumulée de la France sur le parcours moyen d'un étudiant dans l'enseignement supérieur s'élève à 58 860 \$ PPA (soit 14 640 \$ PPA par an).

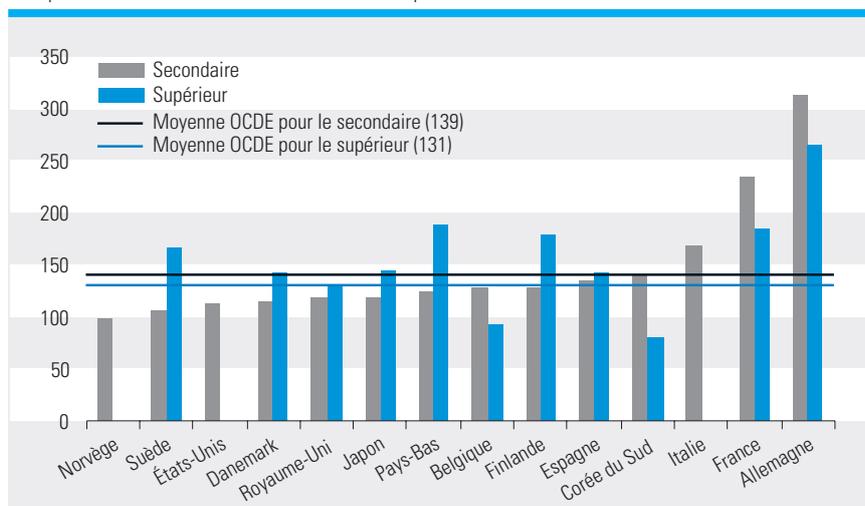
Les États-Unis, la Norvège et l'Italie ne sont pas représentés sur le graphique car la durée moyenne des études supérieures n'est pas connue (cf. Méthodologie).

Les pays sont classés par ordre croissant des dépenses totales des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée des études supérieures.

Source : OCDE, Regards sur l'Éducation 2012

GRAPHIQUE 6 – Indices de dépenses cumulées sur le parcours moyen d'un élève ou d'un étudiant en 2009 – Primaire base 100

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB



Lecture : on fixe à 100 les dépenses cumulées pour un élève du primaire. Pour la France, l'indice de dépenses cumulées du secondaire vaut 235, ce qui signifie que les dépenses cumulées par élève du secondaire sont 2,35 fois plus importantes que dans le primaire (235/100). De même, pour la France, l'indice de dépenses cumulées du supérieur vaut 185, ce qui signifie que les dépenses cumulées par étudiant dans l'enseignement supérieur sont 1,85 fois plus élevées que dans le primaire (185/100).

Les indices de dépenses cumulées des États-Unis, de la Norvège et de l'Italie ne sont pas représentés sur le graphique car la durée moyenne des études supérieures n'est pas connue (cf. Méthodologie).

Les pays sont classés par ordre croissant de la valeur de l'indice de dépenses cumulées du secondaire (base 100 pour le primaire).

Remarque : dans le graphique 6, en rapportant les dépenses cumulées du supérieur ou du secondaire au primaire considéré comme base 100, cette référence tient compte implicitement de durées de scolarités primaires différentes selon les pays.

Source : OCDE, Regards sur l'Éducation 2012

nettement des pays retenus avec des dépenses respectivement trois et deux fois plus élevées pour un élève de secondaire que pour un élève de primaire ; de même que

l'Italie, avec une dépense 68 % plus élevée. Dans le cas de l'Allemagne, le coût élevé des études secondaires s'explique en grande partie par le niveau important du coût

salarial par élève, lui-même émanant d'un niveau de salaire des enseignants supérieur à la moyenne. Pour la France, le niveau du coût salarial unitaire dans le second cycle de l'enseignement secondaire est moins élevé qu'en Allemagne, tout en restant légèrement supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE, ce qui est dû essentiellement à un temps d'instruction supérieur à la moyenne⁸. Pour les autres pays, le rapport entre le niveau des dépenses cumulées pour le secondaire et pour le primaire varie de 41 % pour la Corée du Sud à 7 % pour la Suède.

En France, aux Pays-Bas et en Allemagne, les dépenses cumulées pour le supérieur sont plus de 85 % plus élevées que pour le primaire

Globalement, le niveau relatif des dépenses cumulées pour l'enseignement supérieur par rapport à celles de l'enseignement primaire apparaît hétérogène selon les pays. Ainsi, en Allemagne, la dépense moyenne cumulée pour les études supérieures est 2,7 fois plus élevée que celle du primaire. Avec une dépense par étudiant supérieure de 85 % à la dépense par élève du primaire, la France figure également en tête de classement, aux côtés des Pays-Bas (+ 89 %), de la Finlande (+ 79 %) et de la Suède (+ 68 %). Seules la Corée du Sud (- 18 %) et la Belgique (- 8 %) affichent un niveau de dépenses pour le parcours d'un étudiant moins important que pour la scolarité d'un élève de primaire. Pour les autres pays, le rapport entre les dépenses moyennes cumulées pour le supérieur et celles pour le primaire varie de 30 % pour le Royaume-Uni à 44 % pour le Japon ; il est de 31 % pour la moyenne de l'OCDE.

Pour la moyenne de l'OCDE, les administrations publiques sont la principale source de financement

Dans les pays de l'OCDE, tous niveaux d'enseignement confondus, 84 % de la dépense moyenne est d'origine publique. L'enseignement primaire-secondaire affiche la participation relative du secteur public la plus importante (92 %), ce qui s'explique par le fait que ces niveaux d'études recouvrent la

scolarité obligatoire, niveaux bénéficiant historiquement d'une priorité de participation des financeurs publics. La participation du secteur public est moins importante pour le niveau pré-primaire (82 %) et pour l'enseignement supérieur (71 %). Quels que soient les pays, le poids du financeur public est majoritaire dans le financement des études primaires-secondaires (supérieur à 77 %) ; en revanche, on observe une plus forte disparité dans le financement public de l'enseignement pré-primaire et de l'enseignement supérieur. Ainsi, l'intervalle entre les parts minimale et maximale financées par le secteur public s'établit à 56 points pour l'enseignement pré-primaire, et à 70 points pour l'enseignement supérieur (contre 38 points tous niveaux d'enseignements confondus).

Un financement public majoritairement décentralisé pour le pré-primaire et le primaire-secondaire

Le financement public de la dépense moyenne d'éducation provient essentiellement des collectivités territoriales (49 %), l'État central participant à hauteur de 35 %. C'est pour un élève de primaire-secondaire que l'investissement relatif des collectivités territoriales est le plus important (63 %), suivi du pré-primaire (61 %) et du supérieur (17 %). Le poids du financement de l'État central augmente avec le niveau d'études et devient la source majoritaire de financement pour l'enseignement supérieur.

La répartition des investissements public et privé dans la dépense moyenne d'éducation, de même que la provenance des fonds publics, varie selon les pays considérés.

Dans les pays nordiques, un financement des études quasi-exclusivement public

Les pays nordiques (Norvège, Finlande, Danemark)⁹ sont caractérisés par un financement public de la dépense moyenne d'éducation beaucoup plus important que pour les autres pays considérés (part du financement public supérieure à 95 %). C'est pour l'enseignement primaire-secondaire (plus de 98 %) et pour l'enseignement supérieur (plus de 95 %) que le poids du financeur public est le plus élevé. Pour

l'enseignement pré-primaire, le financement public reste très majoritaire (entre 84 et 90 %) avec une participation plus importante du secteur privé que pour les autres niveaux d'études (entre 10 et 16 %). La provenance des fonds publics varie selon le niveau d'études : les collectivités territoriales sont le premier financeur pour l'enseignement pré-primaire (plus de 84 %) et pour l'enseignement primaire-secondaire (entre 62 et 93 %) tandis que l'État central est le principal financeur de l'enseignement supérieur (entre 74 et 96 %).

En Allemagne, en Espagne et en Belgique, un financement des études principalement local

Dans les pays fédéraux européens (Allemagne, Espagne, Belgique), entre 85 et 94 % de la dépense moyenne d'éducation est d'origine publique. Le secteur privé représente une part importante du financement de l'enseignement pré-primaire en Allemagne et en Espagne (23 et 30 % contre 18 %). En outre, en Allemagne, le financement privé est légèrement plus important pour les études primaires-secondaires (11 % contre 8 % en moyenne) en raison d'un système de formations en alternance très développé. Quel que soit le niveau d'enseignement, le financement public est très décentralisé : les collectivités territoriales constituent la majeure source de financement (entre 70 et 85 %), et le poids de l'État central est en dessous de la moyenne. On note toutefois que la participation de l'État central est plus importante en Belgique qu'en Allemagne ou en Espagne, notamment pour l'enseignement pré-primaire (21 % contre moins de 6 %) et pour le primaire-secondaire (21 % contre moins de 10 %).

En France, en Italie et aux Pays-Bas, l'État central assure la majorité du financement

En France¹⁰, aux Pays-Bas et en Italie, entre 84 et 91 % de la dépense moyenne

8. Voir indicateur B7 dans *Regards sur l'Éducation 2012*, OCDE.

9. Répartition détaillée par source de financement non disponible pour la Suède.

10. Pour la France, la participation de la Caisse d'allocations familiales est incluse dans celle de l'État central. La participation des collectivités territoriales est à la fois celle des régions, des départements, des communes et des autres administrations publiques. Les financements privés proviennent des entreprises, des ménages et de l'autofinancement.

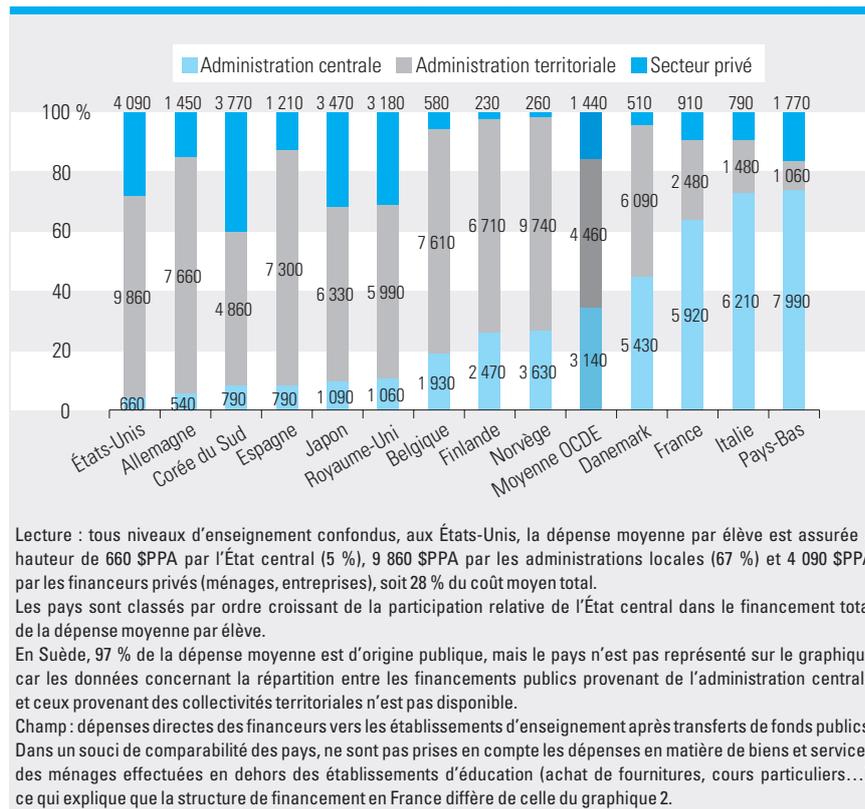
d'éducation est d'origine publique. La participation du secteur privé est importante dans l'enseignement supérieur en Italie (31 %) et aux Pays-Bas (28 %). De plus, aux Pays-Bas, en raison d'un système de formations en alternance très développé, la participation du secteur privé est plus importante que la moyenne (13 % contre 8 % en moyenne). Quel que soit le niveau d'enseignement, on observe un financement public centralisé : l'État central représente la majeure source de financement quel que soit le niveau d'enseignement (entre 50 et 77 % pour le pré-primaire, entre 63 et 82 % pour le primaire-secondaire, entre 58 et 72 % pour l'enseignement supérieur). On observe qu'en France, la participation des collectivités territoriales est plus importante qu'en Italie ou aux Pays-Bas, en particulier dans le pré-primaire (44 % contre 29 et 21 %) et dans le primaire-secondaire (29 % contre 15 et 13 %).

Une source de financement privé importante dans les pays asiatiques et anglo-saxons

Le Japon, la Corée du Sud, le Royaume-Uni et les États-Unis sont les pays pour lesquels le poids du financeur public dans la dépense moyenne d'éducation est le moins important (entre 60 et 72 %). Le financement privé est majoritaire dans l'enseignement supérieur pour les pays anglo-saxons et asiatiques (entre 62 et 74 %), et dans l'enseignement pré-primaire pour les pays asiatiques (entre 55 et 57 %). En Corée du Sud et au Royaume-Uni, on constate également une participation du secteur privé plus importante que la moyenne pour l'enseignement primaire-secondaire (24 et 21 % contre 8 %). La provenance des fonds publics varie avec le niveau d'enseignement. Pour les

GRAPHIQUE 7 – Dépenses annuelles par élève/étudiant selon la source de financement, tous niveaux d'enseignement confondus en 2009

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB (données arrondies à la dizaine d'euros)



Source : OCDE (calculs DEPP)

niveaux pré-primaire et primaire-secondaire, ce sont les collectivités territoriales qui représentent la première source de financement public. Ainsi, pour le pré-primaire, entre 76 et 86 % de la dépense moyenne est financée par les collectivités territoriales dans les pays anglo-saxons, 43 % dans les pays asiatiques. L'enseignement primaire-secondaire est très majoritairement financé par les collectivités territoriales aussi bien dans les pays anglo-saxons que dans les pays asiatiques (entre 74 et 92 %). Pour l'enseignement supérieur, c'est l'État central qui constitue la première source de financement public pour les pays asiatiques et le Royaume-Uni (entre 24 et

32 %), tandis que les collectivités territoriales continuent de jouer un rôle important aux États-Unis (27 %).

Jean-Pierre DALOUS,
Martine JELJOUL
et Marguerite RUDOLF,
DEPP A3

Pour en savoir plus

www.education.gouv.fr
depp.documentation@education.gouv.fr

Sources, définitions et méthodologie

DIE

Dépense Intérieure d'Éducation. Total des dépenses effectuées en France métropolitaine ou dans les DOM pour les activités d'éducation (enseignement ou activités annexes) et pour l'achat des biens et services liés à l'éducation.

Dépense moyenne

La dépense moyenne par élève prend en compte la totalité des dépenses, à savoir les dépenses courantes (personnels + fonctionnement), les dépenses en capital pour l'ensemble des activités dans les établissements publics et privés, ainsi que les dépenses de l'administration permettant l'organisation du système, à l'exclusion des formations extrascolaires et de la formation continue. Cette dépense comprend aussi les biens et services rattachés – transports scolaires, achat de fournitures, de manuels scolaires, de vêtements demandés par les institutions, de cours particuliers.

Pour chaque niveau d'enseignement, la dépense moyenne d'éducation par élève pour l'année n est calculée en rapportant la totalité des dépenses aux effectifs d'élèves de l'année civile n calculés en prenant deux tiers des effectifs de l'année scolaire $n - 1/n$ et un tiers de l'année scolaire $n/n + 1$.

Financement initial et financement final

La distinction entre financement initial et financement final sous-entend l'existence de transferts entre les différentes unités de financement. Par exemple, les bourses d'études constituent un transfert entre l'État et les ménages. En financement initial, les bourses seront affectées à l'État qui les verse, déterminant la charge effectivement supportée par cet agent, tandis que les dépenses des ménages seront évaluées après déduction des bourses reçues. En revanche, si cette dotation est comptabilisée dans les dépenses des ménages, on parlera de financeur final, notion qui permet d'étudier la relation entre le dernier financeur et le producteur, ou l'activité.

Comparaisons internationales

Les données se rapportent à l'année civile 2009 et proviennent des bases de données de l'OCDE publiées dans *Regards sur l'Éducation 2012* (Lien : <http://www.oecd.org/fr/edu/rse2012.htm>)

Les dépenses des établissements d'enseignement par élève cumulées sur la durée des études selon le niveau d'enseignement (graphiques 4 à 6)

Les données mobilisées sont les tableaux B1.3a et B1.3b de *Regards sur l'Éducation 2012*. (Statlinks : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682435> ; <http://dx.doi.org/10.1787/888932682416>).

Les dépenses considérées sont les dépenses publiques et privées directes des établissements d'enseignement, tous services confondus (services éducatifs, services auxiliaires, recherche et développement). Les aides publiques destinées à financer les frais de subsistance des élèves/étudiants, en dehors des établissements d'enseignement, sont exclues afin d'assurer la comparabilité des données entre les pays.

Les dépenses cumulées unitaires (par élève) sur la durée d'études d'un enseignement donné sont calculées comme suit : les dépenses annuelles (2009) des établissements d'enseignement de ce niveau sont divisées par les effectifs correspondants en équivalent temps plein, le tout multiplié par la durée d'études.

Selon les niveaux d'enseignement, la durée d'études considérée par l'OCDE n'est pas la même : il s'agit d'une durée d'études théorique

pour les études primaires et secondaires, d'une durée d'études moyenne pour les études supérieures.

Aux États-Unis, en Norvège et en Italie, les informations sur la durée moyenne des études supérieures ne sont pas disponibles, ce qui rend impossible le calcul des dépenses cumulées sur la durée des études supérieures.

Les indices de comparaison de dépenses cumulées (base 100 pour l'enseignement primaire) sont calculées par la DEPP de la manière suivante : les dépenses unitaires cumulées sur la durée des études supérieures ou secondaires sont divisées par les dépenses cumulées unitaires sur la durée des études primaires.

Les dépenses d'éducation des financeurs par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement (graphique 7)

Cet indicateur n'a fait l'objet d'aucune publication ; les calculs ont été effectués par la DEPP à partir de la base de données de l'OCDE (<http://stats.oecd.org/>) et de statistiques de référence transmises par ailleurs par l'OCDE.

Il s'agit des dépenses des financeurs privés et publics (provenance finale, après transferts de fonds publics) vers les établissements d'enseignement en fonction des effectifs d'élèves/étudiants rapportés en équivalent temps plein. Nous avons décomposé le coût moyen pour un élève/étudiant selon la source de financement (administration centrale ou territoriale, secteur privé).

Les administrations régionale et locale ont été regroupées par la DEPP dans la catégorie « collectivités territoriales » et le financement international a été écarté en raison du grand nombre de données indisponibles. Le secteur privé regroupe les ménages et les entreprises, ce regroupement ayant déjà été effectué par les pays lors de la collecte Unesco-OCDE-Eurostat.

Pour le calcul de la moyenne de l'OCDE, et pour le regroupement des sources de financement régional et local, la règle d'addition des valeurs manquantes du manuel de la collecte Unesco-OCDE-Eurostat a été respectée : les données non applicables ou négligeables ont été considérées comme nulles, les données indisponibles ou incluses dans un niveau supra- ou infraterritorial n'ont pas été prises en compte. Certaines décompositions par financeur étant incomplètes pour la Hongrie, la Suède et le Portugal, la somme des moyennes par financeur peut différer de la moyenne tous financeurs confondus ; ce qui explique le léger écart par rapport aux données publiées par l'OCDE dans *Regards sur l'Éducation* (tableaux B3.1 et B3.4).

Unité monétaire

Pour la partie internationale, les dépenses sont exprimées en équivalents dollars US (USD). Les dépenses exprimées en devise nationale sont divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB pour obtenir leur équivalent en dollars américains.

Moyenne OCDE

Il s'agit d'une moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Cette moyenne correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux, et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen.

Il convient de souligner que le manque de données peut biaiser considérablement la moyenne de l'OCDE.